

Les informations collectées par le Barreau de Metz directement auprès de vous suite à une réclamation déontologique et/ou une plainte disciplinaire font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion administrative et procédurale de la procédure. Sans ces informations, le Barreau ne peut être en mesure d'accomplir les finalités précitées.

Le traitement de vos données est nécessaire au respect d'obligations légales.

Ces informations sont à destination exclusive du bâtonnier en exercice et du secrétariat de l'ordre en charge de la saisie des données et de leur traitement. Elles peuvent également être transférées au Procureur de la République, au président de la Cour d'appel, aux chefs de juridictions ainsi qu'au Conseil de l'ordre et Conseil régional de discipline en cas de poursuite disciplinaire.

En vertu du principe de limitation de la durée de conservation, les données seront conservées jusqu'au décès de l'avocat en cause.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier, en justifiant de votre identité, à l'adresse suivante: Ordre des Avocats -BP 80225-57005 METZ CEDEX 01 ou par courrier électronique à l'adresse [dpo\\_barreaumetz@actecil.fr](mailto:dpo_barreaumetz@actecil.fr)

Nous vous remercions de nous préciser votre identité (nom, prénom) ainsi que l'objet de votre demande et le(s) droit(s) dont vous entendez vous prévaloir. En cas de doute raisonnable sur votre identité, un justificatif pourra vous être demandé.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).